

BEF APPRENTISSAGE

Prérequis

Exigences préalables à l'entrée en formation :

- Être âgé de 16 ans à 29 ans révolus
- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- Être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours

Et

- Être titulaire du BMF

Ou

- Être enseignant à l'Education nationale et justifier de 5 années d'enseignement

Ou

- Être ou avoir été joueur/se au niveau national en Ligue 1, Ligue 2, D1 ou D2 féminine, N1, N2, N3, CFA, CFA2 ou D1 Futsal pendant 100 matches en séniors

Ou

- Être titulaire du BEES 1° option Football

Ou

- Être titulaire du BPJEPS, mention « football »

Ou

- Être titulaire d'au moins une U.C, du BEF obtenue dans le cadre d'une demande de VAE

FICHE DE POSTE (EXEMPLE)

Entraîneur/Educateur en capacité de mettre en œuvre le projet Sportif et Educatif dans un club ou une structure de football. Il doit également être en capacité d'entraîner et diriger en toute sécurité une équipe à 11 de niveau Régional.

MISSIONS PRINCIPALES

Missions administratives

- o Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure ;
- o Effectuer le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure

Missions sportives et de développement

- o Mettre en œuvre le projet sportif d'un club ou d'une structure de football au minimum de niveau régional dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges) ;
 - o Entraîner une équipe au minimum de niveau régional ;
- o Assurer, en autonomie la conception de cycles et la conduite de séances d'entraînement en football, intégrant des notions d'arbitrage ;
 - o Diriger une équipe au minimum de niveau régional

SAVOIRS-ETRE

Être dynamique, organisé et polyvalent

Avoir des capacités de communication

Être capable de travailler en équipe,
bon sens du relationnel

Faculté d'adaptation et prise d'initiative

| TYPE DE COÛT | -18 ANS | 18 À 20 ANS | 21 À 25 ANS | + DE 26 ANS |
|--------------|---------|-------------|-------------|-------------|
| Salaire brut | 432 € | 689 € | 849* € | 1 603* € |

* Correspond au salaire minimum conventionnel de la Convention Collective Nationale du Sport